

Yzeure, le 17 Janvier 2022

La Provisoire adjointe du lycée Jean Monnet  
À  
Mesdames et Messieurs  
Les Chefs d'établissement  
Les Professeurs principaux  
Les Psy EN

## La Provisoire Adjointe

Téléphone  
04 70 46 93 01  
Fax  
04 70 46 93 02  
Mél.

39, Place Jules Ferry  
BP5 – 03401 Yzeure  
[www.lycee-jeanmonnet-yzeure.fr](http://www.lycee-jeanmonnet-yzeure.fr)

Mesdames, Messieurs, Chers collègues,

Dans le cadre du parcours avenir et de la liaison inter-cycle, le lycée Jean Monnet organise des mini stages à destination **prioritairement des élèves de 3<sup>ème</sup> et des lycéens de seconde du lundi 31 janvier au 8 Avril 2022.**

Ces mini stages ont pour objectif de faire découvrir aux élèves les différentes formations professionnelles proposées au sein de notre établissement en les immergeant dans la réalité des enseignements.

 Pôle Design et Métiers d'Arts

 Pôle Economie Gestion

 Ecole Hôtelière

 Pôle Sciences

 Pôle Industriel

**Seules les filières professionnelles** accueilleront des élèves en immersion.

Des journées spécifiques seront proposées pour la découverte du BAC STMG et BAC STI2D.

Le BAC STD2A ne fera pas l'objet d'immersion. Toutefois, les élèves et leurs familles pourront le découvrir lors de nos journées portes ouvertes qui auront lieu le :

**Le vendredi 01 Avril de 14h à 17h et  
Le samedi 02 Avril de 9h à 12h et de 13h30 à 17h**

Vous pouvez vous **référer à la plaquette ci-jointe** pour un panorama des formations.

Les élèves ont la possibilité de déjeuner sur place moyennant la somme de 4.70 €. Les élèves externes régleront sur place leur repas. Pour les élèves, demi-pensionnaires ou internes, l'établissement d'origine recevra une facture directement.

Afin d'établir le calendrier d'accueil des élèves, vous trouverez **en pièces jointes deux formulaires d'inscription.** (L'un spécifique aux formations hôtelières et tertiaires et l'autre spécifique aux formations des métiers d'art et de l'industrie)



Etablissement en Démarche de Développement Durable



**Il conviendra de les remplir sans en modifier la mise en page et de les transmettre par mail exclusivement à l'adresse suivante :**

[Secretariatscolarite-monnetyzeure@ac-clermont.fr](mailto:Secretariatscolarite-monnetyzeure@ac-clermont.fr)

Nous vous enverrons ensuite une convention d'accueil que vous voudrez bien nous renvoyer signée pour validation.

**L'élève devra donc se présenter au lycée à la date prévue avec sa convention.**

Pour toutes demandes concernant les formations du supérieur, vous pouvez adresser votre demande directement par mail aux DDFPT :

- M Billaud pour les formations les DNMADE, DSAA et BTS Electrotechnique.  
([julien.billaud@ac-clermont.fr](mailto:julien.billaud@ac-clermont.fr) )
- M Blettery pour les BTS CG et MCO.  
([frederic.blettery@ac-clermont.fr](mailto:frederic.blettery@ac-clermont.fr) )

**Point de vigilance :**

Les élèves dont le souhait est de découvrir les formations des métiers d'art (ferronnerie, métallerie et arts du verre) doivent se présenter **par mesure de sécurité** en jean et haut en coton. (Pas de matière synthétique).

Pour les élèves désirant s'engager vers les CAP Verriers, le mini stage est indispensable car il fait l'objet d'une valorisation dans la procédure d'affectation.

Nous restons à votre disposition pour toute demande que vous jugeriez utile.



Aurélie MOURIER  
Proviseure adjointe